

Article 21 du Règlement

[Français]

LE DÉCÈS DE MME FRANÇOISE GAUDET-SMET

L'OPPORTUNITÉ D'ÉMETTRE UN TIMBRE COMMÉMORATIF

M. Maurice Tremblay (Lotbinière): Monsieur le Président, le 4 septembre dernier, la population de la circonscription de Lotbinière et du Québec tout entier fut consternée suite à l'annonce du décès de M^{me} Françoise Gaudet-Smet, une grande dame de chez nous. M^{me} Gaudet-Smet était une pionnière dans son domaine, une personnalité irremplaçable dont l'authenticité, la chaleur, la verve si colorée et l'hospitalité sans limite fixeront à jamais son souvenir dans nos mémoires. Plusieurs de ses amis, monsieur le Président, étaient fascinés par sa vitalité, sa capacité de travail et d'action, mais surtout par son esprit toujours en éveil, bouillonnant d'idées et de projets.

En ce sens, j'inviterais le ministre responsable de la Société canadienne des postes à intervenir afin qu'un timbre commémoratif soit émis en son honneur. Au soutien de cette demande, monsieur le Président, citons simplement que M^{me} Gaudet-Smet a été reconnue par l'Ordre du Canada, l'Ordre du Québec, la médaille *Bene Merenti*, la Médaille d'or du gouverneur général, le Prix littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste ainsi que l'Ordre de la fidélité française.

* * *

[Traduction]

LES MINORITÉS VISIBLES

LES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE INTERNÉS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le nouveau ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Crombie) a plusieurs dossiers importants dont il doit s'occuper de toute urgence. La question de l'indemnisation des Canadiens d'origine nipponne figure aux premiers rangs. Au nom de son gouvernement, le premier ministre (M. Mulroney) a pris deux engagements essentiels: procéder par voie de négociations et faire appel aux bons offices des représentants de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise. Malheureusement, faisant fi de ces promesses majeures, les deux précédents ministres ont semé la méfiance au sein de la communauté canado-japonaise.

À l'heure actuelle, cette communauté, les Canadiens et le Parlement conservent malgré tout l'espoir que le troisième ministre en deux ans auquel le premier ministre a confié cette affaire saura respecter les engagements pris et inaugurer dans les plus brefs délais des entretiens utiles dans un cadre bien défini et permanent.

Il est grand temps que le gouvernement conservateur cesse de tergiverser et, renonçant aux envolées oratoires, règle cette affaire avec la dignité qu'elle mérite.

L'ÉNERGIE

LA CAPACITÉ DE CRÉATION D'EMPLOIS DU SECTEUR PÉTROLIER

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, j'ai signalé à la Chambre en mars dernier que 650 000 Canadiens partout au pays comptaient sur notre secteur pétrolier pour leur subsistance. À l'heure actuelle, ils ne sont plus que 600 000, et l'on prévoit que 20 000 autres perdront leur emploi. Cela fait en tout 70 000 personnes. Telles sont les pénibles conséquences de la crise actuelle qui sévit dans le secteur par suite de l'effondrement des prix du pétrole brut dans le monde.

Il importe de savoir que sur chaque dollar que le secteur pétrolier consacre à l'achat de matériel et d'équipement, il dépense 42c. en Ontario, 29c. en Alberta, 13c. au Québec, et les 16c. qui restent dans les autres régions du Canada. Voilà ce qu'un secteur florissant peut contribuer à l'avantage de tout le Canada. Deux emplois dans notre secteur pétrolier en créent trois dans d'autres secteurs au Canada, surtout en Ontario et au Québec. Le secteur énergétique est créateur d'emplois.

* * *

● (1415)

L'IMMIGRATION

LA DÉLIVRANCE DES PERMIS MINISTÉRIELS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, le *Globe and Mail* d'aujourd'hui annonce que le comité du caucus conservateur a écrit au premier ministre (M. Mulroney) pour lui demander que les permis ministériels destinés aux candidats immigrants résidant déjà au Canada ne soient délivrés que par le cabinet du ministre, au lieu de donner carte blanche dans 90 p. 100 des cas à des fonctionnaires qui n'épousent pas la politique du parti. Quelle demande scandaleuse, quelle injustice à l'égard des réfugiés et des parents de Canadiens qui méritent un traitement plus humain. Des milliers de réfugiés et d'autres personnes qui méritent un permis ministériel attendent qu'on étudie leur demande. Il serait honteux de le refuser à certaines personnes parce qu'elles risquent de ne pas voter conservateur.

Je regrette qu'il soit question dans cet article de mon collègue du comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, le député de Parkdale—High Park (M. Witer). Je l'exhorte à revenir à la Chambre et à nous assurer qu'il n'a rien à voir avec la proposition annoncée aujourd'hui dans le *Globe and Mail*, ou bien à démissionner de ce comité.